

Installation rapide

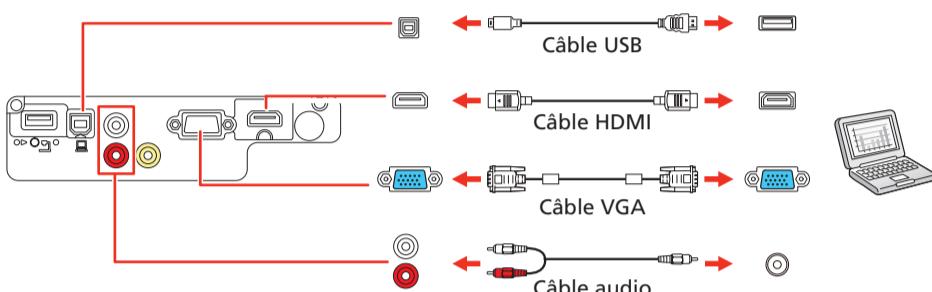
Avant d'utiliser le projecteur, assurez-vous de lire les instructions de sécurité dans le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Remarque : L'apparence de votre produit peut différer des illustrations de la présente affiche, mais les instructions sont les mêmes.

Branchement du projecteur

Choisissez parmi les connexions suivantes. Consultez les sections ci-dessous ou consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour obtenir plus de détails.

Ordinateur



Port Computer

Branchez l'une des extrémités d'un câble VGA dans le port **Computer** du projecteur et l'autre extrémité dans le port **[]** moniteur de votre ordinateur ou ordinateur portable. Assurez-vous que votre ordinateur portable est en mode d'affichage externe (consultez la section « Dépannage » de cette affiche). Vous pouvez aussi brancher un câble audio.

Port HDMI

Branchez l'une des extrémités d'un câble HDMI au port **HDMI** du projecteur et l'autre extrémité au port HDMI de votre ordinateur.

Port USB

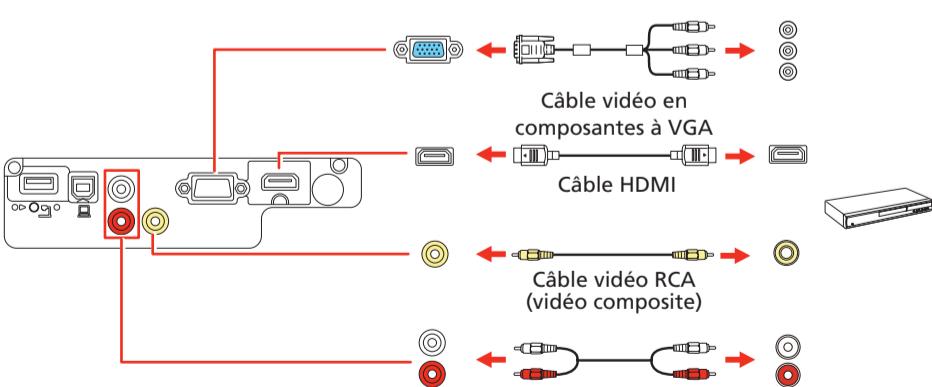
Branchez l'extrémité carrée d'un câble USB dans le port **USB-B** (carré) du projecteur. Branchez l'extrémité plate du câble dans un port USB de votre ordinateur.

Windows Vista® ou une version ultérieure : Après avoir allumé le projecteur, suivez les instructions à l'écran afin d'installer le logiciel Epson® USB Display (**EMP_UDSE.EXE**; seulement lors de la première connexion). Si le logiciel ne s'affiche pas automatiquement, ouvrez **Ordinateur** ou **Poste de travail**, puis double-cliquez sur **EPSON_PJ_UD**.

OS X 10.7.x ou une version ultérieure : Après avoir mis le projecteur sous tension, le dossier de configuration pour USB Display s'affiche dans le Finder. Double-cliquez sur **USB Display Installer** et suivez les instructions à l'écran pour installer le logiciel Epson USB Display (seulement lors de la première connexion).

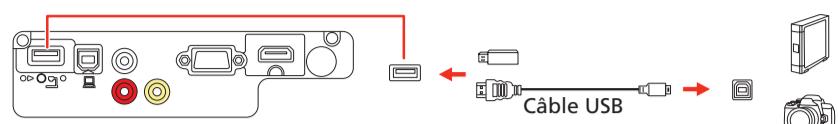
Dispositif vidéo

Branchez plusieurs appareils vidéo et utilisez la touche **Source Search** du projecteur ou de la télécommande pour passer d'un appareil à l'autre.



Dispositif USB

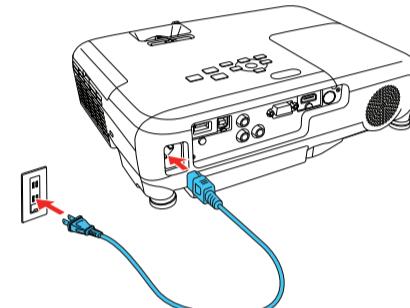
Branchez un appareil photo numérique, une clé USB ou un dispositif de stockage USB au port **USB-A** (plat) de votre projecteur.



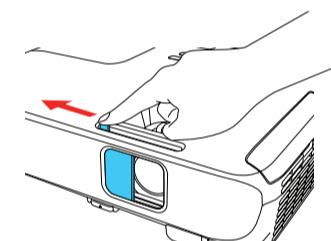
Si vous branchez un appareil photo numérique, une clé USB ou un dispositif de stockage USB, vous pouvez utiliser la fonction PC Free du projecteur. Consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour obtenir plus de détails.

Mise sous tension du projecteur

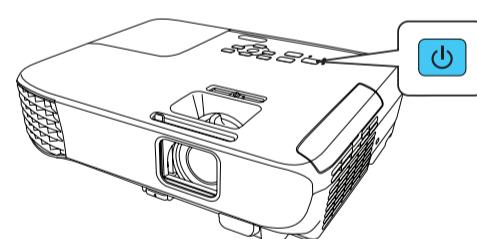
- 1 Mettez l'ordinateur ou la source vidéo sous tension.
- 2 Branchez le projecteur. Le témoin d'alimentation du projecteur passe au bleu.



- 3 Ouvrez complètement la glissière A/V Mute.

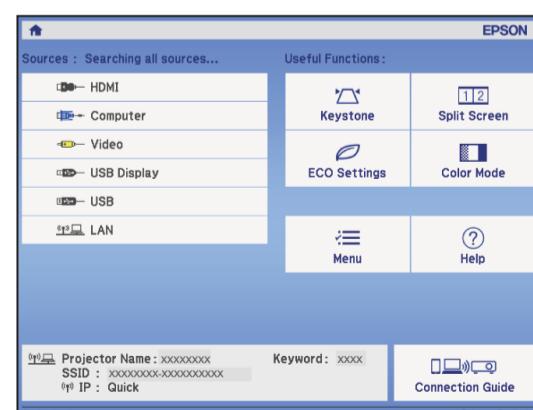


- 4 Appuyez sur la touche d'alimentation du projecteur ou de la télécommande. Le projecteur émet un bip, le témoin Status clignote en bleu, puis il reste allumé.



Remarque : Pour mettre le projecteur hors tension, appuyez deux fois sur la touche d'alimentation, puis débranchez le projecteur.

- 5 Utilisez les touches fléchées de la télécommande pour mettre en surbrillance une option à l'écran d'accueil qui s'affiche, puis appuyez sur pour la sélectionner. Vous pouvez basculer entre les sources de projection et accéder rapidement à diverses options de réglage à partir de cet écran.



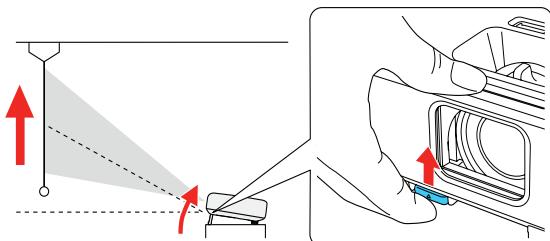
- 6** La langue par défaut du système de menus est l'anglais. Pour sélectionner une autre langue, appuyez sur la touche **Menu** du projecteur ou de la télécommande. Sélectionnez **Extended** et appuyez sur \leftarrow/\rightarrow . Sélectionnez **Language** et appuyez sur \leftarrow/\rightarrow . Sélectionnez votre langue et appuyez sur \leftarrow/\rightarrow . Appuyez sur la touche **Menu** pour quitter le système de menus.

Réglage de l'image

- 1** Si vous ne voyez pas d'image, appuyez sur la touche **Source Search** du projecteur ou de la télécommande pour sélectionner la source d'image.

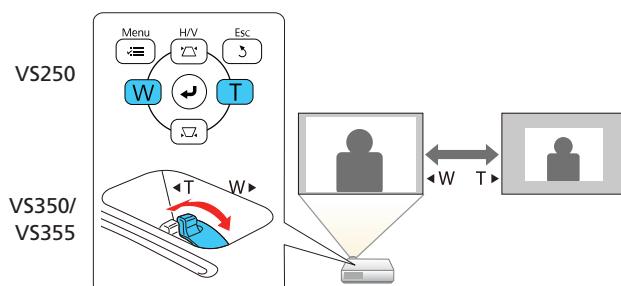
Remarque : Si l'écran est toujours vide ou si vous éprouvez des problèmes d'affichage, consultez les conseils de dépannage sur cette affiche.

- 2** Pour hausser l'image, appuyez sur le bouton du levier de réglage et soulevez le devant du projecteur. Relâchez le bouton pour verrouiller la patte dans la position désirée.

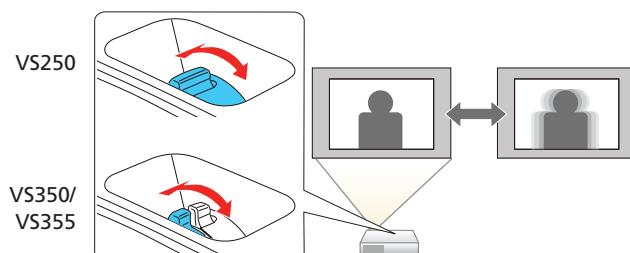


- 3 VS250 :** Pour réduire ou agrandir l'image, appuyez sur les touches **T** (réduire) ou **W** (agrandir) du projecteur.

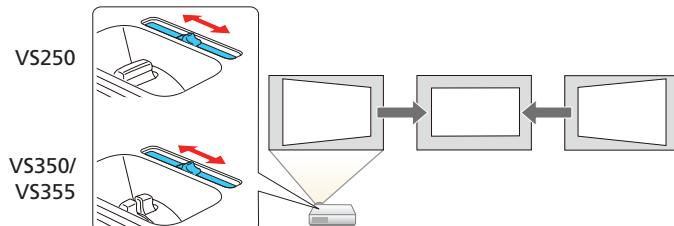
VS350/VS355 : Pour réduire ou agrandir l'image, faites tourner la bague de zoom.



- 4** Pour rendre l'image plus nette, faites tourner la bague de mise au point.



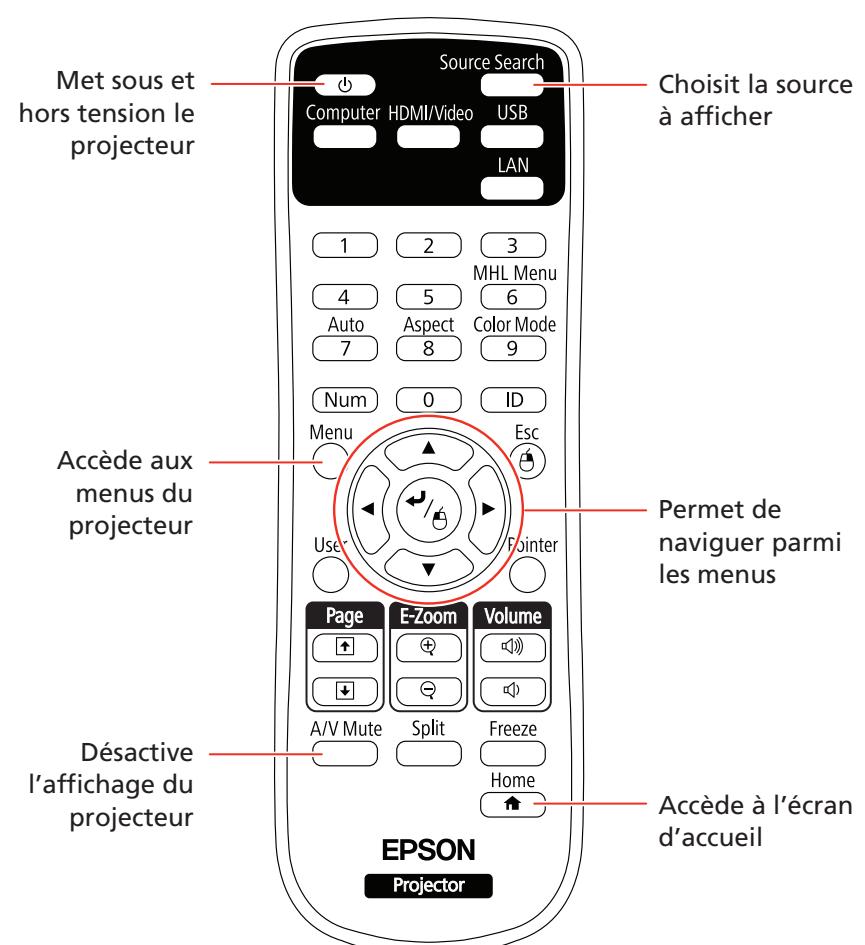
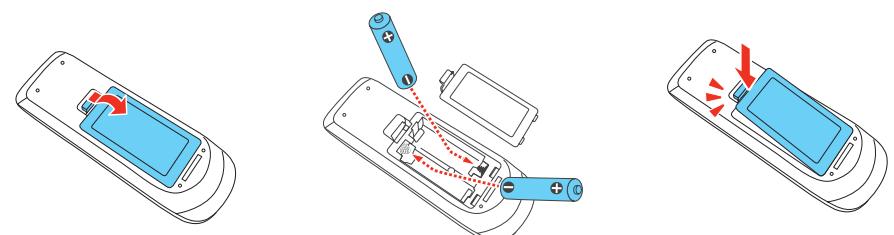
- 5** Si votre image ressemble à ou à , le projecteur est décalé vers un côté ou l'autre par rapport au centre de l'écran. Placez le projecteur tout à fait droit devant le centre de l'écran; le projecteur doit être placé perpendiculairement par rapport à l'écran. Si vous ne pouvez pas déplacer le projecteur, utilisez la glissière de correction trapézoïdale horizontale pour corriger l'image.



- 6** Le projecteur règle automatiquement les images qui ressemblent à ou à , mais, au besoin, vous pouvez appuyer sur les touches \leftarrow/\rightarrow ou \uparrow/\downarrow du projecteur pour les corriger.

Utilisation de la télécommande

Installez les piles tel qu'illustré (deux piles AA).



Pour plus d'informations sur l'utilisation de la télécommande, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Dépannage

Si vous voyez un écran vide ou si le message **Pas de signal** s'affiche après avoir mis sous tension votre ordinateur ou source vidéo, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que le témoin Status du projecteur est bleu, qu'il ne clignote pas et que la glissière A/V Mute est ouverte.
- Appuyez sur la touche **Source Search** du projecteur ou de la télécommande pour passer à la bonne source d'image, au besoin.
- Appuyez sur la touche **Home** du projecteur ou de la télécommande afin de vérifier l'entrée de la source et les paramètres.
- Pour Windows® 7 ou une version ultérieure, maintenez la touche Windows enfoncee et appuyez sur **P** en même temps, puis cliquez sur **Duplicer**.
- Si vous utilisez un ordinateur portable Windows, enfoncez la touche de fonction de votre clavier qui vous permet d'afficher sur un moniteur externe. Cette touche peut également être étiquetée **CRT/LCD** ou peut être identifiée par une icône comme . Il est possible que vous deviez maintenir la touche **Fn** du clavier de votre ordinateur portable enfoncee au même moment (comme **Fn + F7**). Vous devez attendre quelques instants pour que l'image s'affiche.
- Si vous utilisez un ordinateur portable Mac, ouvrez **Préférences Système** et sélectionnez **Affichage**. Cliquez sur l'onglet **Disposition** et cochez la case **Recopie vidéo**.

Comment obtenir de l'aide

Manuel

Pour obtenir plus d'informations concernant l'utilisation du projecteur, cliquez sur l'icône sur votre bureau afin d'accéder au manuel en ligne (requiert une connexion Internet). Si vous n'avez pas d'icône pour le Guide de l'utilisateur, vous pouvez l'installer à partir du CD ou visiter le site Web d'Epson, tel que décrit ci-dessous.

Services de soutien téléphonique

Pour utiliser l'assistance technique Epson PrivateLine®, composez le 1 800 637-7661. Ce service est disponible pendant toute la durée de la période de garantie. Vous pouvez aussi parler à un spécialiste du soutien en composant le 905 709-3839.

Les heures de soutien sont de 6 h à 20 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi et de 7 h à 16 h, heure du Pacifique, le samedi. Les heures et les jours de soutien sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Des frais d'interurbain sont éventuellement à prévoir.

Soutien Internet

Visitez le site Web www.epson.ca/soutien pour obtenir des solutions à des problèmes courants. Vous pouvez télécharger des utilitaires et de la documentation, consulter les FAQ et des conseils de dépannage ou envoyer un courriel à Epson.

Enregistrement

Enregistrez votre produit dès aujourd'hui pour obtenir des renseignements sur les mises à jour de produits et des offres. Vous pouvez enregistrer le projecteur en utilisant le CD inclus avec votre projecteur ou en ligne à l'adresse www.epson.com/webreg.

Accessoires optionnels

Pour obtenir la liste des accessoires optionnels, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Vous pouvez vous procurer des écrans de projection ou d'autres accessoires auprès d'un revendeur agréé Epson. Composez le 1 800 463-7766 pour obtenir les coordonnées du revendeur le plus près de chez vous. Ou vous pouvez vous les procurer en ligne à l'adresse www.epson.ca.

Avis

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15, régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way, MS : 3-13,
Long Beach, CA 90806

Téléphone : 1 562 981-3840

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais statistiques réalisés, conformément au règlement 47CFR, alinéa 2.909. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : Epson
Type de produit : Projecteur ACL
Modèle : H838A/H839A/H840A
Nom de marketing : VS250/VS350/VS355

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée d'un an sur le projecteur et garantie limitée de 90 jours sur la lampe.

Éléments couverts par la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit à l'acheteur original du produit Epson couvert par la présente garantie limitée que le produit, s'il est acheté à l'état neuf et utilisé au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée d'un an à compter de la date d'achat d'origine. Elle ne s'applique pas à la lampe du projecteur dont la garantie limitée est de quatre-vingt-dix jours à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et, au besoin, la date d'achat d'origine. Si Epson confirme que le produit doit être réparé, Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main-d'œuvre. Si Epson autorise le remplacement du produit défectueux, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement le produit défectueux et de le retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Si Epson autorise une réparation du produit plutôt qu'un remplacement, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les frais d'affranchissement et d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé Epson. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de remplacement pourra être neuf ou remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson. S'il n'est pas possible de réparer le produit pour quelque raison que ce soit et qu'Epson ne vend plus le modèle en question, Epson remplacera le produit par un produit d'un autre modèle de valeur équivalente ou supérieure. Les produits ou les pièces de recharge sont couverts pour la période de garantie restante du produit original. Si Epson remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de recharge porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

Éléments non couverts par la garantie : Cette garantie ne s'applique qu'au Canada, aux États-Unis et à Puerto Rico dans le contexte d'une utilisation normale.

La garantie ne couvre pas :

- l'utilisation continue et excessive;
- les consommables tels que les filtres;
- l'installation ou la désinstallation;
- les dommages esthétiques causés par la manipulation ou l'usure normale;
- les dommages causés par un entretien inadéquat du projecteur (voir le *Guide de l'utilisateur* en ligne à ce sujet);
- les dommages causés par l'interaction avec des produits de marque autre qu'Epson, par exemple des cartes additionnelles ou des câbles;
- tous les problèmes résultant d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de catastrophes comme un incendie, une inondation ou la foudre, d'une surtension électrique, de problèmes logiciels, de l'exposition à de la fumée de produits chimiques ou de l'exposition à une humidité extrême;
- tous les problèmes résultant d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epson ou un prestataire de service agréé d'Epson.

Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Cette garantie n'est pas transférable. Epson n'est pas responsable de vos données ou de vos applications, lesquelles ne pourront pas être restaurées en cas de perte. Il vous incombe d'en prévoir la sauvegarde. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit Epson au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON OU D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE. CERTAINES LOIS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES. LE CAS ÉCHÉANT, L'EFFET DE TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES ET IMPLICITES SE LIMITÉ À LA PÉRIODE DE GARANTIE MENTIONNÉE PRÉCÉDEMMENT. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITES PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE.

EXCLUSION DES DOMMAGES; RESPONSABILITÉ MAXIMALE D'EPSON : NI EPSON NI LES MEMBRES DE SON GROUPE NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES EN CAS DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU INDIRECTS ET EN CAS DE PERTES DE PROFIT, DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT EPSON, QUE CE SOIT À LA SUITE DU NON-RESPECT DE LA GARANTIE OU D'UNE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE. EN AUCUN CAS EPSON OU LES MEMBRES DE SON GROUPE NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES DE QUELQUE TYPE QUE CE SOIT QUI EXCÈDENT LE PRIX D'ACHAT AU DÉTAIL ORIGINAL DU PRODUIT.

Arbitrage, lois applicables : Les différends, réclamations ou controverses en lien avec la présente garantie seront réglés par arbitrage à Los Angeles, en Californie, devant un seul arbitre. L'arbitrage sera administré par JAMS conformément à ses règles et procédures en matière d'arbitrage. La décision rendue pourra faire l'objet d'un jugement par tout tribunal compétent. Toutes les actions doivent être intentées dans les trois mois à compter de la date d'expiration de la garantie. La présente clause n'interdit pas aux parties de chercher d'autres mesures provisoires pouvant s'appliquer dans le cadre de l'arbitrage auprès d'un tribunal compétent. La présente garantie s'interprète conformément aux lois de l'État de la Californie, à l'exception de cette clause d'arbitrage, qui sera interprétée conformément au Federal Arbitration Act.

Autres droits que vous pourriez avoir : La présente garantie vous confère des droits précis, et vous pourriez avoir d'autres droits selon le territoire de compétence. Certains pays n'autorisent pas les limitations quant à la durée d'une garantie implicite ni les exclusions ou limitations des dommages exemplaires ou indirects; les limitations ou exclusions indiquées précédemment pourraient ainsi ne pas être applicables.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Pour trouver le revendeur Epson autorisé le plus près de chez vous, visitez notre site Web à l'adresse www.epson.ca.

Pour trouver le centre de service agréé Epson le plus près de chez vous, visitez le site Web à l'adresse www.epson.ca/soutien.

Pour communiquer avec Epson Connection^{MS}, veuillez composer le 1 800 637-7661, le 905 709-3839 (Canada) ou le 562 276-4394 (É.-U.). Vous pouvez nous écrire à l'adresse postale Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.



EPSON est une marque déposée et EPSON Exceed Your Vision est un logotype déposé de Seiko Epson Corporation. PrivateLine est une marque déposée et Epson Connection est une marque de service d'Epson America, Inc.

Mac et OS X sont des marques de commerce d'Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Avis général : Les autres noms de produit figurant dans le présent document ne sont cités qu'à titre d'identification et peuvent être des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs. Epson renonce à tous les droits associés à ces marques.

L'information contenue dans ce guide peut être modifiée sans préavis.

© 2017 Epson America, Inc., 4/17

CPD-53649